



COMMISSION STATUTS ET REGLEMENTS et OBLIGATIONS DES CLUBS

DISTRICT DE L'YONNE DE FOOTBALL

8 avenue Joffre

BP 369 - 89006 AUXERRE Cedex

Tel : 03 58 43 00 60

Mail : f francquembergue@yonne.fff.fr

PV73 St et Régll

PV téléphonique de la Commission Statuts et règlements et obligations des clubs du
15 octobre 2025

Président : Monsieur Sabatier Patrick

Présents : Messieurs Anastasio Alain, Romojaro Mickaël.

Début de la réunion : 12 h 00

Entente jeunes et seniors – saison 2025-2026

La commission prend note et valide les ententes jeunes et seniors suivantes :

Catégorie U15 :

- Diges Pourrain / Toucy / Champignelles
- Diges Pourrain 2 / Toucy 2 / Champignelles 2

Catégorie Vétérans :

- Vergigny St Flo P / Serein AS

Fin de la réunion : 12 h 30.

Le Président
Sabatier Patrick

« Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de formes et de délais prévus aux articles 188 et 190 des R.G. »